CG hftm, état 06 / 2021

Généralités et champ d'application

L'Ecole supérieure technique Mittelland (hftm) est composée de l'Ecole supérieure technique Mittelland AG et de HFTM-HiTec GmbH, toutes deux dotées d'une personnalité juridique. Les présentes conditions générales (CG) sont applicables à l'ensemble de l'offre en matière de formation (formations et formations continues) de l'hftm. L'offre en matière de formation englobe les filières d'études sanctionnées par un diplôme et les filières de formation continue, ainsi que d'autres offres de formation telles que des cours, des séminaires et des manifestations dans le cadre de la formation continue, ou des offres de formation spécifiques aux clients.

Inscription

L'inscription se fait par écrit ou en ligne sur notre site www.hftm.ch et est contraignante pour toute la durée de l'offre. Elle prend effet après vérification des conditions d'admission correspondantes et après confirmation écrite par l'hftm de l'inscription ou de l'admission. En s'inscrivant, les participants s'engagent à s'acquitter des frais selon publication et selon le règlement relatif aux frais. En cas d'adresse de facturation différente (par ex. employeur), les étudiants restent les débiteurs vis-à-vis de l'hftm.

Admission

Les conditions d'admission aux filières sanctionnées par un diplôme et aux formations continues sont réglées dans le règlement d'études et d'examen afférent ainsi que dans les règlements de l'hftm. Les filières d'études reconnues par la Confédération sont en outre régies par les lois et ordonnances correspondantes.

Coûts

Les coûts sont indiqués dans la description de cours ou dans le règlement relatif aux frais. Les frais tels que les taxes d'examen, les frais pour les excursions et les évènements en dehors du cadre régulier de l'école sont à la charge des participants. Les frais pour le matériel, les livres, les photocopies, etc. doivent être pris en charge par les participants s'ils ne font pas explicitement partie des coûts indiqués. Les factures sont établies par l'école avant le début du cours. Après échéance du délai de paiement, la facture est considérée en retard, même sans rappel particulier. Une taxe de traitement de CHF 20.- est facturée pour les rappels. Lors de l'ouverture des poursuites, des intérêts moratoires de 5% ainsi qu'une taxe de traitement de CHF 50.- sont dus. En cas de non respect des délais de paiement, l'hftm se réserve le droit de rompre le contrat et d'exclure le participant concerné de la filière. La non-participation à tout ou partie des manifestations liées à la formation ou à la formation continue ne saurait donner lieu à des remboursements de la part de l'hftm; l'intégralité du montant facturé reste due. En principe, les taxes de cours pour les formations et les formations continues qui durent une année au maximum sont facturées en une fois. Les modalités d'un éventuel paiement échelonné sont laissées à l'appréciation de l'hftm.

Résiliation du contrat (désistement)

Toute résiliation du contrat (désistement) doit être signifiée par écrit. En ce qui concerne les filières d'études sanctionnées par un diplôme, nous renvoyons aux dispositions particulières du règlement d'études et d'examen afférent. Si la résiliation survient moins de 31 jours avant le début du cours, une taxe de CHF 300.- est facturée. Si la résiliation survient moins de 11 jours avant le début du cours ou si l'étudiant ne se présente pas, l'intégralité de la taxe d'études est facturée. En cas de changement de filière moins de 31 jours avant le début du cours, une taxe de CHF 300.- est facturée.

Déroulement des offres

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée, pour autant qu'il n'y ait pas de conditions d'admission particulières. Les filières et les cours pour lesquels il n'y a pas assez d'inscriptions sont annulés. En outre, les offres d'approfondissement et spécifiques dans les filières sanctionnées par un diplôme ne sont pas garanties en cas de nombre insuffisant de participants. Les annulations de cours sont communiquées au plus tard deux semaines avant le début des cours. Les frais de cours et de matériel sont intégralement remboursés si une filière ou un cours ne peuvent être organisés. Par ailleurs, aucune autre réclamation ne saurait être émise vis-à-vis de l'hftm et cette dernière ne répond pas d'éventuels frais ultérieurs.

Modifications dans le programme et annulation de l'enseignement

La réorganisation ou la suppression de filières/cours demeurent réservées. En cas d'annulation de leçons du fait de l'hftm, les leçons sont en général rattrapées. Si cela n'est pas possible, aucun droit de dédommagement n'en découle. Des adaptations de prix sont possibles à tout moment sur la base de changements dans les dispositions légales ou dans le cadre du renchérissement. Les modifications des conditions générales restent réservées.

Exclusion

L'hftm se réserve le droit d'exclure des étudiants d'une offre de formation/d'un cours en cas de comportement fautif. En ce qui concerne les filières d'études sanctionnées par un diplôme, nous renvoyons aux dispositions particulières du règlement d'études et d'examen. Les règles générales de comportement sont affichées dans toutes les salles d'enseignement.

Assurance

L'hftm n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les éventuels dégâts survenant lors de cours ou de manifestations organisés par elle. L'hftm n'assume aucune responsabilité en cas d'accident. La conclusion d'une assurance-accidents, de responsabilité civile et de vol est du ressort des participants.

Protection des données

En s'inscrivant, les participants confirment être d'accord avec le fait que les données fournies lors de l'inscription sont sauvegardées et traitées sous forme électronique à des fins internes. Ils autorisent l'école à les utiliser dans le cadre de mesures de marketing propres ou de publicité. Aucune donnée n'est transmise à des tiers sans autorisation. Les informations dont les participants ont connaissance dans le cadre des offres de l'hftm et qui concernent la protection de la personnalité de tiers ne doivent pas être divulguées.

Droit applicable et for juridique

Toutes les relations juridiques entre les participants et l'hftm sont régies par le droit suisse. Le for juridique se réfère aux dispositions légales contraignantes. Pour les cas pour ces dispositions ne sont pas applicables, le for juridique exclusif pour les éventuels litiges est Granges.